Programme de formation

Associer les usagers et mieux intégrer leurs usages pour concevoir des lieux confortables, performants et durables (AMU)

Programme générique en date du 23 avril 2025. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	**28 mai 2024, 09:57 : ?Mettre les usages au cœur du projet** Que ce soit pour un territoire, un quartier ou un bâtiment, un projet se doit d'étudier les usages des personnes qui vont y vivre, travailler, coopérer ou simplement le visiter. Confrontés à la hausse des couts, les objectifs de décarbonation et les conséquences de la dérive climatique, de plus en plus d'acteurs/d'actrices de la construction, réhabilitation ou de l'aménagement se demandent comment mieux travailler à la prise en compte des usages. Au-delà d'une méthode universelle qu'il suffirait d'appliquer, il s'agit de tenir compte du facteur humain et de ses déterminants. L'expérience prouve qu'associer **la maitrise d'usage** (usagers, utilisateurs) améliore non seulement la pertinence du programme et la durabilité de la réalisation mais aussi le contexte social. Est-ce un hasard si la reconnaissance des usagers et usagères, contribue aussi à faciliter la relation entre les usager.es et les personnes responsables des lieux ? Nous utilisons l'expression « **Démarche centrée usages et usagers** » pour évoquer l'approche participative liée à la Maîtrise d'Usage et l'assistance à maîtrise d'usage (AMU) tous les éléments liés au rôle métier de l'assistance à maîtrise d'usage
Pré-requis	Aucun Sinon une ouverture à l'autre et la psycho-sociologie
Objectifs généraux	1 – Intégrer la maîtrise d'usage et l'approche centrée usagers 2 – Expérimenter l'assistance à maîtrise d'usage dans sa pratique professionnelle
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables	- Définir l'approche centrée usages et usagers - Appréhender la posture d'accompagnement - Expérimenter l'assistance à maitrise d'usage - Intégrer les principes de l'Assistance à Maîtrise d'Usage - Fédérer autour du projet accompagné
Public concerné	Cette formation construite par le **réseau AMU France** est destinée tant aux maitres d'ouvrage, qu'à toutes personnes concernées par les démarches participatives ci-dessus décrites (consultants, maitres d'œuvre, AMO, entreprises du bâtiment ; etc.) soucieux de mieux associer la maîtrise d'usage. La diversité des participant.es recherchée renforcera la qualité de la formation.
Modalités d'inscription et délai d'accès	Formulaire de pré-inscription : en ligne Le délai d'accès à la formation se fera entre une et trois semaines
Méthodes mobilisées	Apports méthodologiques Démarche participative en plénière et en sous-groupes Cas concrets de mission Expérimentation
Ressources pédagogiques	Aide mémoire des concepts et outils de l'AMU Cahier des charges de mission AMU
Modalités d'organisation	Présentiel
Matériel pédagogique	Paperboard Documents papier Projecteur vidéo (à la marge)
Modalités d'évaluation	En début de formation : Auto-positionnement des stagiaires Pendant: pour valider chacun des objectifs pédagogiques par mise en situation Évaluation post formation : à partir du formulaire sur les objectifs généraux

Programme de formation

Accessibilité des personnes en situation de handicap	L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005. **Accès aux formations** À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques. Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous. En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.
Tarif indicatif	1000 € HT (1200 € TTC) 71,43 € HT (85,71 € TTC) de l'heure Tarif inter-entreprises par stagiaire. Contactez-nous pour un tarif de groupe
Durée	14 heures

Intervenant(e)

Son CV
https://www.linkedin.com/in/pascal-lanselle-38823171/

Pascal LANSELLE

Assistance à Maîtrise d'Usage (AMU), Coordination du Consortium AMU

Depuis 2012, Pascal LANSELLE est AMU - AMO dans le secteur résidentiel et tertiaire sous la marque commerciale Alter-Coopération et Vie to B, associé de 2017 à 2021

Après des responsabilités commerciales en France et au Canada (1989-2008) puis comme responsable de projet ERP au sein des filiales européennes du groupe Essex (2008-2011), il a ensuite opéré une transition pour accompagner les démarches participatives dans l'habitat, en complétant ses formations (gouvernance collective, sociocratie, holacratie, habitat participatif, médiation. Passionné par l'habitat et l'urbanisme participatif, il a organisé de nombreux voyages d'études et formé au référentiel de la participation.

Ses réalisations

Il a accompagné depuis 2012 des projets immobiliers pour une vingtaine de maîtrises d'ouvrage publiques ou privées et endosse depuis 2020, le rôle de Maitre d'Ouvrage notamment comme gérant d'une SCI familiale

Contenus

Introduction

- Inclure les participants à la formation
- Présenter les formateurs et la formation
- Repréciser les attentes des stagiaires

L'approche centrée usages et usagers, plus qu'un métier, une posture

- Définir l'approche centrée usages et usagers
- Se mettre dans la peau de l'usager
- Appréhender la posture et la qualité de l'AMU

L'approche centrée usages et usagers, pour quels gains ?

- Déterminer la place de l'usager dans le projet du MOA
- Illustrer l'approche par des exemples précis
- Comprendre les apports et les coûts de l'AMU

Passage à l'action !

- Identifier la place de l'usager dans ma pratique professionnelle
- Découvrir et expérimenter les outils utiles de l'assistance à maitrise d'usage
- Discerner les différences dans les rôles de l'AMU, de l'AMO et du MOA

Comment pérenniser la dynamique collective : Expérimentons !

- Passer de l'animation à la facilitation
- Rendre un groupe autonome (concevoir et décider ensemble)
- Promouvoir et faire réseau

Bilan de la formation